

ACCA de L'honor de Cos

Le Samedi 8 Mai dernier, la société de chasse Saint Hubert de notre commune, tenait son assemblée générale annuelle dans la salle municipale.

Après la présentation des rapports moraux et financier par le président Jean-Philippe Giordano, et auxquels l'ensemble des participants à donner quitus, la parole a été donnée à Monsieur le maire Michel Lamolinairie, président d'honneur de l'association, afin d'évoquer « le rôle fédérateur des associations de la commune et les liens étroits qui unissent notre territoire à celles-ci. Les interactions entre la faune sauvage, la forêt, l'agriculture et les promeneurs qui créent un écosystème complexe et fragile. Il est donc dans intérêt de tous, de connaître tous les acteurs, c'est essentiel pour le vivre ensemble. »

Suite au modification de la loi, l'ensemble du bureau est renouvelable pour 3 ans. Le président sortant ne souhaitant pas se représenter, et après être passé dans l'isoloir, une nouvelle équipe voit le jour, composée d'ancien titulaire et de nouveaux arrivants. L'ancien bureau valide le scrutin et clos la séance.

Dans la foulée, le nouveau bureau se réuni afin de distribuer les rôles à chaque membre. Sont ainsi élus : M Éric Garrigues président, M Didier Costa vice-président, M Thierry Vidal trésorier, M Fabrice Méric trésorier adjoint, M Éric Mounié secrétaire, M Patrick Le-Moign secrétaire adjoint, M Christian Laroque, M Bedenes Max, M Jean-Luc Legrand membres actifs, M le Maire est reconduit président d'honneur ainsi que M Daniel Bonal, ancien président.

Suite à cette constitution du bureau, le nouveau président, M Éric Garrigues, remercie M Giordano et exprime au nom de la nouvelle équipe, la volonté d'œuvrer dans la sérénité pour perpétuer les traditions mais aussi d'investir dans l'avenir pour le bien de tous.

Le bureau communique, la possibilité d'organiser plusieurs événements cette année, notamment la renaissance du Ball-Trap les 21 et 22 Août 2021, un loto et diverses autres animations dont les dates seront communiquées ultérieurement (sous réserves de modification des directives sanitaires actuelles)

Souhaitons tous nos vœux de réussite à cette nouvelle équipe.